



République et canton de Genève

# AVIS



En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Gy  
est convoqué pour une séance ordinaire**

**le jeudi 25 janvier 2024 à 19h.15  
à la mairie**

**ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 14 décembre 2023
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération DM 2024\_49 – crédit d'étude de 20 000 F – élaboration d'un plan de mesures applicables en matière de stationnement et de circulation dans le village de Gy
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers